

Deux artisans de la province se distinguent

PALISEUL

Le concours Golden Croissant a pour objectif de récompenser les meilleurs croissants du pays. Deux Luxembourgeois décrochent l'argent.

Ce lundi, du côté de Zaventem, se tenait la seconde édition du Golden Croissant. Organisé par les Ambassadeurs Du Pain.be, ce concours visait à récompenser les meilleurs croissants de Belgique. Parmi les 75 boulangers-pâtisseries wallons et flamands qui ont participé à l'événement, deux artisans de la province de Luxembourg se sont distingués. Il s'agit de Damien Lambot (Carlsbourg) et Florian Didriche (Paliseul) qui remportent tous les deux le trophée Argent.

« Chaque participant a proposé



23 artisans ont été récompensés par l'Argent dont Damien Lambot (Carlsbourg) et Florian Didriche (Paliseul).

son meilleur croissant devant un jury d'exception, explique Guido Devillé, l'un des organisateurs. Celui-ci était composé de six personnes dont deux ont été désignés Meilleur ouvrier de France. Les croissants ont été évalués sur leur feuilletage, leur goût, leur odeur ou encore leur aspect. Des points ont ainsi été décernés pour chaque réalisation. » Particularité

du concours, celui-ci récompense plusieurs artisans en même temps. Les meilleurs, obtenant entre 90 et 100 points, ont remporté un trophée Golden Croissant, un autocollant à apposer sur la vitrine de leur établissement ainsi qu'un diplôme. L'Argent a été décerné aux résultats compris entre 80 et 90 points tandis que le diplôme

de bronze récompensait les résultats entre 70 et 80.

« Via ce concours, notre volonté est de valoriser le métier de boulanger-pâtisseries, raison pour laquelle nous avons récompensé plusieurs artisans à la fois, poursuit l'organisateur. Si les participants sont au courant de leur note obtenue, ils n'en savent rien de celle des autres. Au total, 25 artisans

ont remporté le Golden Croissant, 23 le diplôme argent et 8 ont été couronnés de bronze. Les autres participants n'ont malheureusement pas atteint la barre minimale de 70 points. » Ce concours sera de retour l'an prochain du côté de Namur où s'était déroulée la toute première édition l'an dernier.

THIBAUT LÉONARD

VITE DIT

2 AUTRES PARTICIPANTS DE LA PROVINCE

Hormis Damien Lambot et Florian Didriche, deux autres représentants de notre province ont participé au concours. Johnny Bassalot (Florenville) et Michel Van Damme (Étalle) ont également tenté leur chance mais n'ont pas obtenu le minimum de points requis pour obtenir une récompense.

« Il faut porter plus d'attention à nos aînés »

DURBUY

Conseil communal

Le partenariat entre le Plan de cohésion sociale et l'ASBL Maison des Jeunes a été renouvelé pour 2024. Mais certains conseillers regrettent un certain déséquilibre avec ce qui est fait pour les aînés

Petite séance du conseil durbuysien ce lundi soir où seulement onze points étaient à l'ordre du jour. Parmi ceux-ci le renouvellement, pour l'année 2024, de la convention de partenariat entre le Plan de cohésion sociale et l'ASBL Maison des jeunes (MJ). L'échevin de la Jeunesse, Pablo Docquier, rappelle que, dans ce cadre, un subside de fonctionnement de 10 000 € est versé par le PCS à la MJ. La conseillère de la minorité Laurence le Bussy (Commune Passion) s'interroge : « La Maison de Jeunes est-elle enfin reconnue ? »

« Toujours pas, lui répond l'échevin. Nous n'avons pas encore été retenus car, faute de moyens, la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a reconnu aucune Maison de jeune de catégorie 3 cette année. Nous réintroduisons bien évidemment une demande dès l'an prochain. Tout en sachant que ce partenariat avec le PCS s'éteindra dès la reconnaissance de la MJ, lorsque celle-ci pourra voler de ses propres ailes. »

Laurence le Bussy tout comme le conseiller Éric Jurdant (Écolo), regrettent également un certain déséquilibre entre les actions du PCS au profit des jeunes par rapport à toutes les autres qui lui incombent, notamment celles à destination des aînés. « Il faudrait essayer de rééquilibrer quelque peu toutes ces actions, sans toucher à ce qui se fait déjà pour la jeunesse »

L'échevin Freddy Paquet abonde : « En ces jours sombres d'hiver et de pluie, les journées sont longues pour les personnes âgées qui souffrent de solitude. Il

faut réorganiser davantage d'activités pour nos aînés, d'autant plus que les comités de village et les bénévoles qui les animent s'essouffent. » Un essouffement répercuté également par l'échevine Véronique Balthazard.

Pour le conseiller Fabrice Olivier : « Il faudrait un échevinat dédié à nos aînés, rassemblant toutes les problématiques qui les concernent. » Philippe Bontemps, le bourgmestre, intervient lui aussi dans ce débat : « Nous veillerons effectivement dans les prochains mois à redévelopper davantage d'activité à leur profit. C'est un besoin. »

Quant à l'échevin Pablo Docquier, il conclut : « On assume notre décision d'aider la jeunesse. C'était un choix politique posé en début de législature et partagé par tous. Je rappelle qu'il s'agit ici d'une impulsion dans l'attente de la reconnaissance de la MJ par la FWB. »

Au vote, Éric Jurdant (Écolo) s'abstient compte tenu de ce trop grand déséquilibre.

JULIEN BIL

VITE DIT

RENOUVELLEMENT DES DROITS DE CHASSE : « DOMMAGE QUE LA RÉGION N'AIT FINALEMENT PAS INTERDIT LE NOURRISSAGE DU GIBIER »

L'un des points à l'ordre du jour concernait l'approbation du renouvellement des droits de chasse à Durbuy dont le bourgmestre Philippe Bontemps a résumé la teneur : « Il s'agit d'un épais dossier composé d'une soixantaine d'articles élaboré après pas mal de réunions avec le DNF. Le point qui a évidemment fait débat est fallait-il interdire ou non le nourrissage du gibier ? La Région wallonne ne l'a finalement pas interdit. Or, si elle ne l'interdit pas, ni les Communes voisines, nous ne l'interdirons pas non plus afin de ne pas dévaluer les parcelles. Il sera autorisé, mais sous conditions strictes. »

Le conseiller de la minorité Éric Jurdant (Écolo) s'oppose à ce nouveau règlement et explique : « C'est dommage que la Région n'a pas interdit le nourrissage alors que toutes les associations de protection de l'environnement pensaient réellement que l'interdiction serait cette fois effective. Nous sommes donc repartis pour 6 ans. Cela témoigne des fortes tensions existant entre le lobby des chasseurs et celui de l'Environnement. Et on ne peut que regretter cette absence de décision du politique. »

UN CONSEILLER POUR LA RÉNOVATION URBAINE DE BARVAUX

Le conseil a approuvé la désignation d'une conseillère, issue du personnel communal, qui suivra toutes les étapes de la rénovation urbaine de Barvaux. « La rénovation urbaine, qui a été reconnue le 18 novembre dernier, nous occupera durant les 14 prochaines années. Des réunions citoyennes seront évidemment organisées pour communiquer les évolutions principales de ce dossier », indique le bourgmestre Philippe Bontemps.